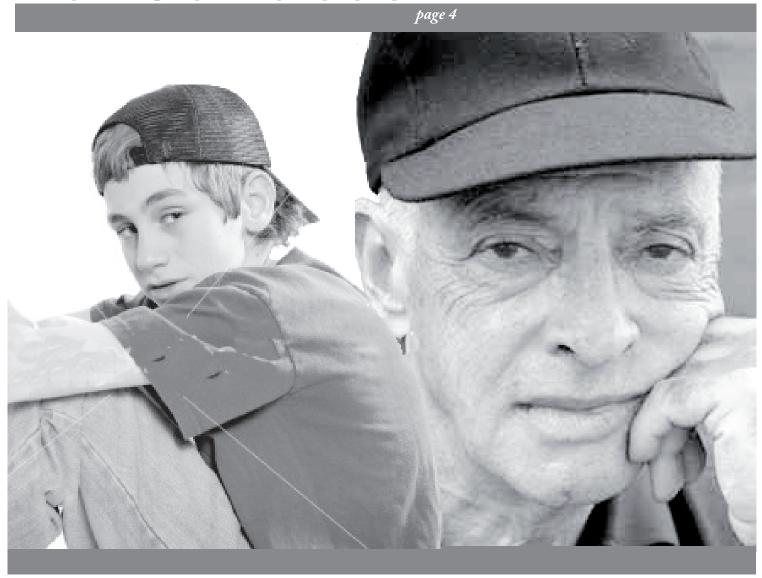


La calotte











SOMMAIRE

Agriculture 5
Communautaire 2 à 11
Finances 16
Loisirs 14-15
Santé 6-7
Culturel 12-13
Environnement 17-18
Municipal 2

Journal LE PONT de Palmarolle

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Christiane Plante
Vice-présidente : Hélène Gauthier
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Directeurs : André Chrétien
Carolle Hamel

Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité dans le Journal LE PONT de Palmarolle

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 630 exemplaires 1/4 page 10 \$ - 1/2 page 20 \$ -Page 40 \$ - annonces 2 \$ journallepont@hotmail.com C. Plante 819-782-4233 A. Chrétien 819-787-2996

Tombée: 18 du mois

LOCATION DE SALLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2013-2014

La location de salles du Centre municipal pour la période des Fêtes 2013-2014 est débutée. Pour réservation, veuillez appeler au bureau municipal au 819 787-2303, poste 21, et ce, avant le 28 février 2013, à 15 h. Prenez note que si un tirage est nécessaire, il aura lieu le jour même, à 15 h, au bureau municipal. Suite à ce tirage, seulement les personnes dont la location n'aura pas été obtenue seront contactées.

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LES STATIONNEMENTS

Savez-vous qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public (selon le règlement 176) entre 23 h et 7 h, du 1er novembre au 1er mai inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité? Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver.

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Savez-vous qu'il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu, au préalable, l'autorisation par écrit? (selon le règlement 188).

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et

de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité.

Des amendes sont prévues pour les contrevenants (selon le règlement 188).

HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2013

Les séances ordinaires du Conseil municipal pour 2013 se tiendront le lundi et débuteront à 20 h.

14 janvier	6 mai	9 septembre
4 février	3 juin	1er octobre
4 mars	8 juillet	11 novembre
8 avril	12 août	2 décembre

HORAIRE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRC d'Abitibi-Ouest vous avise de l'horaire du Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2013.

FERMETURE	OUVERTURE
Lundi 24 juin	Mardi 25 juin 6 h
Lundi 1er juillet	Mardi 2 juillet 6 h
Lundi 2 septembre	Mardi 3 septembre 6 h
Lundi 14 octobre	Mardi 15 octobre 6 h
	Lundi 23 décembre 8 h
	Mardi 24 décembre 8 h
Mercredi 25 décembre	
Jeudi 26 décembre	
J	Vendredi 27 décembre 6 h
	Lundi 30 décembre 8 h
	Mardi 31 décembre 8 h
Mercredi 1er janvier 2014	
Mercredi 2 janvier 2014	
Vendredi 3 janvier 2014 6 h	

NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2013

Municipalité ou paroisse...

Pendant longtemps, on a confondu municipalité et paroisse. On disait par exemple « la paroisse de Palmarolle ». Aujourd'hui, maintenant qu'on a séparé le pouvoir politique du pouvoir religieux, il s'agit de deux entités différentes.

Notre paroisse se nomme « Notre Dame de la Merci » et elle relève d'une religion (christianisme), d'une branche qui est encore celle de la majorité, c'est-à-dire le catholicisme. Par contre, certains résidents de la municipalité n'ont aucune pratique religieuse ou appartiennent à des confessions différentes; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la diversité religieuse.

Quelques citoyens ont souligné le fait que se glissaient dans notre journal municipal des articles touchant la religion, soit des mouvements religieux soit des organismes de pastorale. Lors de la remise sur pied du Journal Le Pont il y a deux ans et demi avait paru un article à saveur politique, faisant la promotion d'un parti en particulier. Plusieurs, avec raison, s'en étaient offusqués. C'est alors que la direction du journal a voté comme politique de ne plus publier d'articles à contenu politique ou directement destinés à la promotion d'une doctrine ou culte religieux. Il n'est pas question de rejeter tout texte qui a une teinte religieuse, cela fait partie de nos coutumes et, très souvent, des pratiques religieuses recoupent des politiques municipales. Prenons comme exemple le Sanctuaire Notre-Dame-de-la-Confiance qui est un élément touristique pour la municipalité, l'église, le presbytère, le cimetière. Ce sont des entités qui touchent d'abord la religion, mais également le monde municipal de par leurs fonctions multiples et par l'espace matériel qu'elles occupent sur le territoire.

Nous ne voulons pas créer une polémique en abordant ce sujet délicat aujourd'hui, mais compte tenu que le Journal Le Pont de Palmarolle est une publication municipale qui s'adresse à tous les citoyens, il doit donc respecter les croyances de chacun et ne pas réserver d'espace dans ses pages aux articles relevant de mouvements religieux particuliers et de tout ce qui touche le côté de la pastorale paroissiale.

Il est important et équitable pour tous de faire la distinction entre l'organisation paroissiale et l'organisation municipale.

Soyez assurés cependant que les pages du journal seront toujours disponibles aux convocations de réunions de tous les mouvements, peu importe leur confession religieuse ou leur engagement social dans notre espace municipal.

Ne soyez donc pas offusqués si vous ne retrouvez par votre article dans le journal, c'est que la direction aura jugé qu'il n'était pas équitable envers les diverses confessions de notre municipalité. Si toutefois, vous aviez des objections à formuler, adressez-les au rédacteur en chef, André Chrétien, qui, en dernier ressort, selon nos règlements, est habilité à accepter ou à refuser un article dans le journal municipal.

La calotte (b) bligatoire

La mode?... Je ne m'y reconnais plus
« pantoute ». La calotte est, semble-til, obligatoire en toutes circonstances.
Aujourd'hui, on mange au restaurant
avec sa calotte enfoncée jusqu'aux
oreilles; on assiste à ses cours au cégep

papa
listes
devai

Je dois être vieux jeu, je me sens obligé d'enlever ma calotte au restaurant, en entrant dans une maison, même que je l'enlève au guichet

à la banque quand la caissière vient me servir.

et à l'université en portant fièrement

la calotte...

La semaine dernière à la télévision nationale, je voyais un reportage sur le premier bébé de l'année, dans la région de Québec. L'heureux papa, assis à côté du lit, répondait aux journalistes, avec sa calotte Harly Davidson bien plantée sur la boîte crânienne. Qu'on la porte palette devant, derrière ou sur le côté, il appert qu'elle soit essentielle pour répondre à une nouvelle mode, pour être « de son temps ».

Je me rappelle que mon père, dans mon enfance, était allé dîner avec un monsieur « mal élevé » à l'hôtel Victoria à La Sarre et que ce dernier avait gardé sa calotte à la table. Mon père était fâché. Il nous a avoué avoir eu honte et être gêné d'une telle situation : pauvre papa, était-il si arriéré pour s'offusquer de la chose? La bienséance qui nous recommandait d'enlever notre calotte en signe de respect était-elle exagérée? Et, que dire, quand on rencontrait monsieur le Curé,

peu importe les conditions météorologiques, on devait absolument se décoiffer, la politesse et le respect nous le commandaient. Ah! Le vieux Grincheux a bien de la misère à s'adapter à cette « nouvelle mode » de la calotte obligatoire. Ça doit être qu'il ne peut se libérer de l'éducation dépassée qu'il a reçue de ses parents... Qu'en pensezvous?



Chronique littéraire

Jean-Pierre Robichaud

Jépí

L'étranger



Le pouvoir électrique qui bourdonnait dans le long fil de fer soutenu par des poteaux à tous les cent pieds, qui arrivait on ne savait d'où, venait d'être raccordé à chaque maison du rang.

D'un petit bourg enseveli sous la neige et sans contact avec l'extérieur pendant les cinq mois d'hiver, du fanal à l'huile à l'ampoule électrique, d'une cellule familiale fermée, cloisonnée, à un monde inconnu envahissant soudain leur quotidien, en peu de temps, ils passèrent

de l'âge de pierre des campagnes sans électricité, à l'ère moderne. Frigo, cuisinière et sécheuse firent leur apparition qui bouleversa la routine jusquelà immuable, et installa quelque peu la pagaille dans la répartition des quotidiennes. tâches Avant, il n'y avait que la radio, qu'une batterie plus grosse qu'elle faisait parler d'une voix faible et nasillarde. D'abord lointaine et étrangère, ils en étaient venus à considérer cette voix comme faisant partie de la famille. Ils y suspendus, silencieux, cordés les uns sur les autres, l'oreille tendue, le regard ailleurs. Chacun

dessinait des visages ou des formes, selon son imaginaire; c'était selon... quoi? Ces moments étaient magiques. Puis, ils prolongeaient ce plaisir dans leurs jeux, en rendant et en interprétant ces personnages qu'ils construisaient chacun à leur façon.

Mais ce qui effrita soudainement le mortier qui cimentait les minisociétés qu'étaient ces grosses familles fut l'arrivée du téléviseur, cet étranger qui ne parlait pas comme eux, qui regardait pour eux, qui pensait pour eux et qui prolon-

geait, tel un voyeur, leur regard au-delà

de leur village, au-delà du connu, audelà même de la frontière du permis, en leur faisant subtilement percevoir parfois jusqu'à l'interdit.

Affalés par terre, suspendus aux paroles et aux images de l'étranger, ils en oublièrent rapidement leurs jeux, et leurs joyeux cris d'antan furent étouffés par le silence imposé par l'intrus. Comble de malheur pour le pasteur de la colonie, ses brebis remplacèrent bientôt le traditionnel chapelet de

«7 h du soir» du cardinal par un quiz, où l'illusion virtuelle de gagner un ameublement de cuisine tout chromé ou un frigo dernier cri remplaça cette autre illusion, non moins virtuelle, de gagner son ciel. La radio venait d'être

> détrônée; la voix était supplantée par l'image. L'imagination, cette fabricante d'images, de jeux, de rêves, tombait en désuétude devant l'étranger.





L'entreposage des céréales et leur conservation (3^e partie)

Les mois précédents, je vous avais entretenus sur l'entreposage, le séchage, la ventilation et l'inspection des grains secs. Dans cet article, je vous parlerai de l'entreposage des grains humides.

La récolte du grain humide permet d'obtenir le plein rendement de matière sèche. Ce moment est atteint à la maturité physiologique du grain. Sa teneur en eau est alors de 30 à 40 %. Ce stade est atteint de 8 à 12 jours avant la maturité complète (grains durs à 13 ou 14 % d'humidité).

Les grains humides peuvent être conservés sous forme d'ensilage ou avec des agents de conservation.

SOUS FORME D'ENSILAGE

Sous forme d'ensilage, le grain se conserve bien entre 25 et 35 % d'humidité. À plus de 40 % d'humidité ou à moins de 25 % d'humidité, la conservation de l'orge humide est incertaine.

Sous forme d'ensilage, le grain humide peut se conserver de différentes façons :

- 1) en silo-tour à atmosphère stabilisée (silo de type harvestor « silo bleu ») : meilleure technique de conservation, mais elle demande de gros investissements.
- 2) en silo-tour conventionnel ou silo horizontal: le broyage du grain avant l'entreposage améliore la conservation. Dans les deux types de silo, le principal problème réside au fait que le prélèvement journalier (la reprise) n'est pas assez rapide pour empêcher la perte de grains (c'est-à-dire que les grains stabilisés recommencent le processus de respiration, d'où la perte de grains).
- 3) en sac de polyéthylène (sac de plastique) : cette technique a l'inconvénient que sous l'effet de la lumière et du soleil, ces sacs se déforment et l'écart de température entre les parois et le centre de la masse de grain est important, causant de la condensation et des pertes de grains.

4) en sac semi-vrac : méthode de conservation du grain humide la plus couramment utilisée dans la région.

Avec une doublure en polyéthylène, ces sacs en polypropylène tissé sont plus faciles à manutentionner. À l'entreposage, ils ne doivent pas être en contact direct avec le sol ou le plancher bétonné. Il faut aussi les entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Parfois, le gel de la masse de grain rend difficile leur reprise.

AVEC AGENT DE CONSERVATION

Pour la conservation des grains humides avec agent de conservation, c'est l'acide propionique qui est le plus efficace pour empêcher le développement des moisissures. Une fois traités, les grains peuvent être conservés à l'air libre, dans un endroit sec. Cette méthode de conservation demande cependant de nombreuses précautions et occasionne des inconvénients qui rendent son utilisation moins intéressante:

- port de vêtements protecteurs (masque respiratoire, lunettes et gants pour le traitement des grains, la manutention et l'inspection);
- corrosion par l'acide des équipements de manutention;
- suivre méticuleusement les recommandations du manufacturier pour les doses d'acide à ajouter selon la teneur en eau du grain;
- perte du pouvoir germinatif du grain;

- protection des surfaces d'entreposage par un film de polyéthylène;
- protection des grains par la saleté, infiltration d'eau et déjections d'oiseaux ou autres animaux (ex.: chats).

Avec toutes ces précautions, inconvénients ou investissements, cette méthode de conservation en grains humides est moins populaire dans notre région. Comme une partie de la récolte est parfois vendue, l'entreposage en grains secs rend plus facile la vente. De plus, sur les fermes, la régie d'alimentation des animaux est souvent adaptée pour l'utilisation de grains secs. La conservation des grains humides en ensilage est intéressante, mais s'adapte mieux aux gros élevages qui prélèvent de grandes quantités journalières de grains.

Les grains entreposés peuvent se détériorer. Qu'ils soient consommés sur la ferme ou commercialisés, les grains détériorés ont perdu de la valeur (nutritive et marchande). Les producteurs agricoles doivent donc bien évaluer leurs besoins et leurs moyens d'entreposage avant d'effectuer la production de céréales, car une fois entreposée, la conservation de la récolte n'est pas assurée!



Dominique Aubin, infirmière

Cannes et marchettes

Avec la neige et la glace viennent souvent les chutes. Af in de les éviter, il est recommandé, surtout lorsque vous avez des difficultés à la marche ou avec votre équilibre, d'utiliser une canne ou une marchette.

Il est parfois difficile d'accepter d'utiliser ces aides à la marche, mais il faut penser qu'ils vous éviteront peut-être une blessure et ainsi, vous permettront de garder une meilleure autonomie. Les choix sont grands, que vous vouliez une simple canne en bois ou une canne ajustable à motifs. Après tout, si la canne est à votre goût, peut-être serez-vous plus enclin à l'utiliser. Celle-ci pourrait devenir un accessoire de votre habillement que vous ajustez selon votre humeur!

Cependant, elle doit être bien ajustée pour vous, c'est-à-dire être à la bonne hauteur. La bonne façon de mesurer et ajuster votre canne est de vous tenir bien droit, le bras le long du corps. La poignée de votre canne devrait arriver au niveau de votre poignet. De plus, il faut aussi l'utiliser correctement. Si vous avez de la douleur ou une diminution de la mobilité à une jambe, vous devriez tenir votre canne dans la main

contraire à celle-ci. Exemple : si vous avez mal à la jambe gauche, vous devez tenir votre canne dans la main droite. Il faut ensuite coordonner la marche en mettant la jambe gauche et la canne en même temps et la jambe droite seule puisqu'elle est saine.

Quant au quadripode, il fonctionne de la même façon, mais est plus stable puisqu'il présente une base carrée à quatre pieds, contrairement à la canne qui a une base simple. Il est aussi possible d'ajouter un « pic à glace » sur la canne (mais pas sur le quadripode). Celui-ci est muni de crampons qui vous permettent une meilleure adhérence sur la glace. Il est cependant important de l'enlever ou de le remonter lorsque que vous êtes à l'intérieur pour éviter de glisser ou d'abîmer le plancher.

Il existe aussi d'autres aides à la marche comme la marchette et le navigateur. La marchette simple peut ne présenter aucune roue (quatre bases plates) ou deux roues à l'avant et deux bases plates à l'arrière. Elle peut être utilisée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle est très utile pour les gens qui ont plus de difficulté à marcher autant que pour ceux dont l'équilibre est précaire. Pour l'utiliser, il suffit

d'avancer la marchette avec vos bras (en la soulevant ou en la glissant) et d'avancer vos pieds par la suite.

Il y a maintenant des marchettes plus sophistiquées qui présentent quatre roues avec des freins et un siège pour s'asseoir. Vous pouvez donc vaquer à vos occupations et vous reposer lorsque nécessaire. Il est aussi possible d'ajouter des équipements de plus comme un panier pour mettre devant votre marchette ou un support pour votre canne. Quant au navigateur, c'est une marchette qui peut se « transformer » en fauteuil roulant. Il comporte donc tous les avantages de la marchette tout en vous permettant de vous déplacer les journées où vous allez moins bien.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous avez des questions.

Je vous souhaite de profiter des belles journées d'hiver en sécurité avec votre canne ou votre marchette. Je poursuivrai le mois prochain avec les autres outils orthopédiques.



Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales







LES JEUNES ET LES DÉPENDANCES : ALCOOL, DROGUES, JEUX

Il y aura une rencontre d'information pour les parents et pour les personnes intéressées ou concernées par le sujet le :

27 février 2013 19 h Centre municipal de Rapide-Danseur

La rencontre sera animée par Martine Fortin, intervenante en prévention des dépendances et des toxicomanies, Mélanie Vachon, travailleuse sociale en jeunesse, ainsi que Diane Rondeau, infirmière à l'école du Maillon.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Portrait de situation des jeunes et la consommation au Québec;
- > Les produits;
- Les attitudes aidantes du parent face à un jeune consommateur;
- Les attitudes qui peuvent être nuisibles;
- Mythes et réalités;
- > Ressources disponibles.

Il y aura présentation d'une courte vidéo suivie d'une période d'échanges avec les intervenants et les participants. Cette rencontre est **GRATUITE** pour tous.

Bienvenue à toutes et tous!

Diane Rondeau, infirmière scolaire CSSSAB – Service 1^{re} ligne Point de service de Palmarolle 819 787-2216, poste 244

La messe de minuit

EN VOIE DE DISPARITION

Rosaíri



Je regardais les horaires des messes pour Noël dans un journal abitibien du 21 décembre 2012 et j'ai constaté que seulement deux paroisses, La Sarre et Ste-Rose de Poularies, ont célébré une messe à minuit (0 h) dans tout le diocèse d'Amos.

La messe de minuit est-elle en voie de disparition? Je crois que oui!...

Dans le secteur d'Amos, aucune messe à minuit, même à la cathédrale, la capitale du diocèse, je ne trouve pas ça très « illuminé » pour Noël.

Je pense que dans le futur, on l'appellera la « Messe de Noël », étant célébrée à n'importe quelle heure. Je ne crois pas que le tout soit dû à un manque de prêtres à 100 %, partout des messes ont lieu à 22 h et 23 h; pourquoi ne pas attendre une heure ou deux plus tard ?

Notre beau chant : « Minuit, Chrétiens » ne sera plus qu'un souvenir.

J'aimerais avoir l'opinion des lecteurs du journal.



<u>INVITATION</u> À UN BRUNCH

Dave Tremblay, Grand Chevalier

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 12007 de Palmarolle et les Filles d'Isabelle St-Albert Le Grand vous invitent à un brunch qui se tiendra le dimanche 10 février 2013, de 10 h 30 à 13 h, au Centre municipal de Palmarolle.

Coût de l'activité: 10 \$ par adulte

5 \$ pour les enfants de 6 à 10 ans

Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.

Bienvenue à tous!

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 12007 de Palmarolle remercient tous les commanditaires qui ont contribué à la fête de Noël des enfants qui a eu lieu le 16 décembre dernier. Cette fête fut un succès grâce à votre précieuse collaboration.

Rosaire Plante, responsable de la fête



Viens vivre ta foi

avec des jeunes de ton âge (12 à 17 ans)

- Samedi, 9 février 2013
- Centre St-André, La Sarre
- · Pour les ados du secondaire
 - · Journée thématique
- Animation, jeux, ateliers, chants, témoignages, sketch

L'inscription est de 10\$ le dîner est inclus.

Pour inscription : Catherine Daigle, responsable au diocèse d'Amos

Tél : 819 732-6515, poste 217

Marie-Claire et Marcel Paradis au 819 787-2477



FAMILLE TREMPLIN SOCIAL

Vision d'avenir LA PLACE DES AÎNÉS

Prochaine rencontre du MFC

Quand : Lundi, 4 février 2013 dès 13 h Endroit : Centre municipal (en haut) But : Que les aînés prennent leur place

au sein de la société.

Objectifs: Découvrir les difficultés que

vivent les aînés.

Trouver des moyens pour adoucir leurs souffrances...

Bienvenue à toutes Par Dolores Guertin-Audet Tél : 819 787-2795

Âgé ou vieux

 $\hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent simplement } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains deviennent } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains } \\ \hat{A} \ \text{la retraite, certains$

D'autres, deviennent « vieux ». L'âgé pratique le sport, la découverte, les voyages Le vieux se repose. L'âgé a de l'amour à donner,

Le vieux accumule les jalousies et les rancoeurs.

Le vieux n'a que la nostalgie du passé!

Le calendrier du vieux ne contient que des «hier»

Le calendrier du vieux ne contient que des «hier». L'âgé apprécie les jours à venir.

Le vieux souffre du peu de jours qui lui restent. L'âgé fait des rêves en dormant.

Le vieux fait des cauchemars.

Il n'est pas question pour nous d'être vieux. Nous pouvons être âgés, mais nous ne voulons pas être vieux

Car nous avons tant d'amour à donner, tant de projets à réaliser,

Tant de choses à faire que nous n'avons ni le droit ni le désir d'être « vieux ».





Lors de notre dernière rencontre, nous avons dégusté les beignes aux patates de Lisette Guertin afin de trouver la fève pour couronner la reine de l'année 2013. Le hasard a favorisé Mme Bernadette Rémillard. Félicitations!

Coup de cœur de la Saint-Valentin

J'aimerais offrir mes félicitations à nos doyennes du Cercle des fermières de Palmarolle. Parmi elles, il y en a qui sont membres depuis plus de 65 ans. Nous avons donc le plaisir de féliciter :

	Doyenne	Âgée de	Fermière depuis
•	Imelda Pomerleau	85 ans	67 ans
•	Marguerite Beaudoin	93 ans	66 ans
•	Bernadette Bédard	90 ans	65 ans
•	Madeleine Dallaire	83 ans	65 ans
•	Rose-Aimée Paradis	82 ans	65 ans
•	Monique Boulet		61 ans
•	Marie-Jeanne Fontaine		61 ans

Merci de votre fidélité à l'organisme! Bravo et bonne santé à toutes!

Pour la prochaine réunion qui aura lieu le 13 février, il y aura une démonstration sur la confection d'un étui aux mille usages.

Concours du mois :

- trois muffins au fromage et à la marmelade;
- un pyjama de garçon (2 à 12 ans).

TRUCS DU MOIS:

Ne jamais mettre du persil dans le bouillon pendant la cuisson, il ne se conservera pas.

Si vous voulez donner une belle couleur dorée à un bouillon, y ajouter des pelures d'oignon.

Muffins au fromage et à la marmelade



500 ml (2 tasses) de farine
10 ml (2 c. à thé) de poudre à pâte
1 ml (¼ c. à thé) de sel
80 ml (1/3 tasse) de margarine
160 ml (2/3 tasse) cassonade
1 œuf
10 ml (2 c. à thé) de zeste de d'orange

160 ml (2/3 tasse) de lait 125 ml (½ tasse) de fromage à la crème, ramolli 30 ml (2 c. à soupe) de sucre glace 125 ml (½ tasse) de marmelade à l'orange

45 ml (3 c. à soupe) de noix hachées

Préchauffez le four à 190oC (375oF). Beurrez ou couvrez de papier des moules à muffins. Réservez.

Dans un bol, mélangez la farine, la poudre à pâte et le sel. Réservez.

Dans un autre bol, fouettez la margarine et la cassonade : incorporez l'œuf et le zeste d'orange. Ajoutez graduellement le mélange de farine et de lait. Réservez. Dans un troisième bol, mélangez le fromage à la crème et le sucre glace. Réservez.

Remplissez à la moitié les moules à muffins du premier mélange. À la cuillère, déposez 4 c. à thé du mélange de fromage, puis 4 c. à thé de marmelade au centre de chaque muffin

Remplissez les moules du reste de pâte.

Garnissez de noix hachées. Faites cuire au four de 25 à 30 minutes.

*Remplacez la marmelade par de la confiture de pruneaux, de framboises ou de bleuets. Cette recette est tirée du livre : Les Cercles de fermières du Québec, Qu'est-ce qu'on mange? Volume 2.

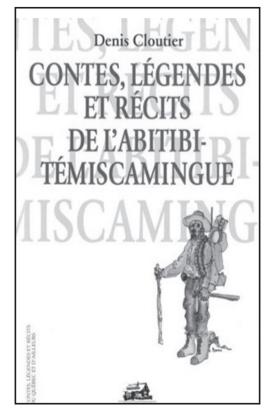
Suite page suivante...

Un bon livre...!

À Noël, j'ai reçu en cadeau un livre intitulé Contes, légendes et récits de l'Abitibi-Témiscamingue. J'ai le goût de vous le suggérer, car je l'ai beaucoup aimé. Son titre en résume très bien le contenu. On y trouve des histoires purement fictives, mais aussi des narrations historiques, directement associées à l'histoire et à la géographie de notre région.

Entre autres, on suit Pierre Le Moyne d'Iberville dans son périple de Montréal à la baie James. Ceux qui connaissent bien la topographie de nos cours d'eau auront l'impression d'accompagner ce héros sur la rivière Duparquet, sur le lac Abitibi jusqu'à la rivière Abitibi. On y reconnaît des lieux déjà souvent visités, lieux d'arrêt, lieux de portages, lieux où il a dressé des fortifications comme à Gallichan, à la Pointe aux Indiens. Ces récits sont d'ailleurs complétés et confirmés par des auteurs sérieux et connus comme : Arthur Buis, le frère Marie-Victorin, Gabrielle Roy, etc.

Après cela, dans un deuxième chapitre, on a droit à des récits de colonisation, tirés de l'histoire de nos grands-parents comme ceux qui ont défriché Palmarolle, Roquemaure, La Sarre et bien d'autres lieux semblables.



On aura droit par la suite à des récits, rattachés au monde minier, ces prospecteurs légendaires qui ont sillonné l'Abitibi à la recherche de filons d'or. Bien sûr, on parlera de Val-d'Or qu'on appelait à l'origine « Putainville », vous pouvez facilement vous imaginer le pourquoi de ce pseudonyme... Puis nous lirons aussi des anecdotes sur Rouyn et Duparquet, le dur labeur de ces mineurs ukrainiens, russes et polonais, les effondrements de galeries qui ont entraîné des dizaines de morts chez ces immigrants, les faits véridiques et les mythes qu'on a si souvent entendus raconter.

Dans un autre chapitre, on pourra y lire des anecdotes, des histoires fantastiques, des contes folkloriques et des faits vécus par des auteurs de chez nous comme : Jocelyne Saucier (Il pleuvait des oiseaux), Lise Bissonnette (ex-journaliste au quotidien indépendant Le Devoir), Raôul Duguay (La Bitt à Tibi), Léandre Bergeron (Dictionnaire de la langue québécoise), Richard Desjardins (poètechanteur) et bien d'autres talents de chez nous. J'aimerais aussi souligner l'apport de l'anthropologue, Serge Bouchard, ce merveilleux historien-conteur, animateur de la série radiophonique « de Remarquables oubliés » et auteur de nombreux ouvrages, entre autres: L'homme descend de l'ourse, où dans son chapitre « Éloge de l'Abitibi », il mentionne que tout Québécois devrait au moins une fois dans sa vie se rendre en Abitibi. Dans le chapitre suivant intitulé « L'orignal », il nous décrit l'animal comme pas un chasseur et un nemrod d'ici pourrait le faire. En roulant sur la 117 entre Rouyn et Duparquet, il s'est retrouvé, arrêté, en plein milieu de la chaussée en attendant qu'un orignal traverse lentement la route. Il dit ceci : « C'est une peinture rupestre qui déambule lentement sur l'asphalte. » Quelle belle antithèse!

Dans ce recueil, on trouvera aussi des poèmes, des textes de chansons, des photos d'autrefois et, à la fin, des notices biographiques sur les auteurs qui ont collaboré à sa rédaction.

Bonne lecture!

André Chrétien

Suite du cercle des fermières

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER AU LOCAL DES FERMIÈRES LORS DE LA RÉUNION OU AU BUREAU MUNICIPAL

- des attaches de pain qui sont recyclées afin de fabriquer des meubles;
- des sacs de lait (emballage de trois poches) qui sont tressés pour fabriquer des paillasses,
- des timbres qui sont vendus à la livre,
- des contenants de pilules, des bouchons de bouteilles de jus ainsi que des vieilles lunettes qui sont envoyés en Afrique et autres pays sous-développés;
- des cartouches d'encre vides, des goupilles de canettes, des vieux cellulaires, des piles ainsi que des assiettes d'aluminium qui sont envoyés à la Fondation Mira.

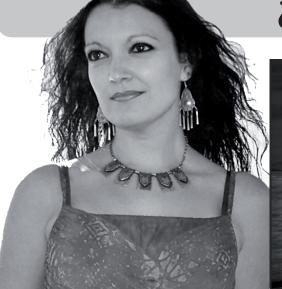
Alors soyez attentifs et amassez ces petites choses qui feront la différence pour quelqu'un.

Des cours de tricot sont offerts depuis janvier.

Il reste des places disponibles pour celles qui seraient intéressées.

Pour plus d'information ou inscription, contacter Lisette Guertin 819 787-2282.

Billet des arts



Saltarello et les mémoires ancestrales

Après avoir exploré les voix profondes des musiques sacrées, les sons aériens des cordes du monde et les rythmes nord-africains, nous retrouvions notre « âme » nordique avec un quatrième album paru en 2011, « Nine Worlds ». Mais, le Nord n'était que prétexte à de nouvelles sonorités. C'est en ajoutant de nouveaux instruments comme la harpe, la vielle à roue, le bouzouki ainsi que le jouhikko que nous nous sommes dirigés vers les civilisations nordiques. Nous y avons retrouvé de nombreuses ressemblances avec notre coin de pays tant par sa nature, son histoire que par son folklore...

Dans ces anciennes civilisations, le son, avant même la lumière, fut la première vibration dans la création du monde. Selon certaines croyances, il apportait le vent où toute la nature participait à un véritable chant alterné: la terre avec ses ruisseaux et ses vallées, avec les chants des animaux et les voix des hommes, amenant ainsi une connaissance interne de la musique... Les grandes étendues vertes, l'eau, l'immensité du ciel coloré et les arbres enneigés d'ici sont rapidement devenus les toiles de fond de nos dessins sonores, apportant leurs influences, laissant ainsi tout l'espace et l'imaginaire dans cet univers de créations sans frontières, aux influences d'ici et d'ailleurs, ...



Inspirés autant par le patrimoine rom que par les traditions berbères, gnawa et soufi, nous jouons d'une grande variété d'instruments d'origines diverses que nous collectionnons ou fabriquons sans compter les nombreux échantillonnages de sons naturels et de chants ethniques pris ici ou lors de nos voyages en Europe et en Afrique. Les bardes voyageaient comme les marchands sur les pistes des migrations. C'est pourquoi qu'un peu partout en Europe, en Orient et en Afrique, on retrouve de nombreux instruments, influencés par toutes ces mémoires ancestrales. La vielle à roue était d'origine orientale. Elle comporte un ensemble de cordes mélodiques et d'accompagnement (bourdons), une roue enduite de résine (remplaçant l'archet) et un clavier. Lorsque l'on tourne la manivelle, celle-ci frotte sur les cordes et produit un

son continu. En même temps, le musicien enfonce les touches situées sur le clavier pour appuyer sur les cordes mélodiques. La harpe est le premier instrument à cordes dans toute l'histoire de la musique. Dès la préhistoire, on la retrouvait en Afrique comme instrument d'accompagnement au chant. Quant à la harpe celtique, elle est apparue à l'Antiquité. Cet instrument ancien était répandu en Irlande, en Écosse, au Pays de Galles et en Bretagne.

C'est au début de ce siècle que nous avons fondé notre ensemble musical, Saltarello. D'origine italienne, la Saltarello était une danse rapide, joyeuse et très populaire du XIIIe siècle. C'est en étudiant l'histoire et en interprétant le répertoire du Moyen Âge que nous avons développé de grands intérêts pour toutes les diversités musicales



ethniques. Notre démarche créative suit un processus instinctif alimenté par ce qui nous entoure : les gens, les instruments, l'histoire, les voyages, les rencontres, la nature,... Présentement en pleine production d'un nouvel album, nous poursuivons cette route de recherches et de découvertes tout en s'imprégnant de nos racines, mais en laissant nos branches tendues vers le reste du monde...

Pour nous suivre: www.saltarello.ca

Adresse



Vivre l'automne et l'hiver

à Palmarolle

Concours de photographies 6 MAI 2013

PRÉSÉLECTION - 6 avril 2013

Dimensions des photos (papier photo): 8"X 10"

Impression de la photo à la boutique

Passion photo inc. 80, 4e ave Est, La Sarre

Clé USB ou CD (photos numériques 300dpi)
EXPOSITION (OFFICIEUX)

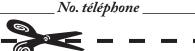
Lieux publics à Palmarolle, calendrier, promotion sur le site municipal

VOTE DU PUBLIC (3 prix) PRIX À GAGNER (à déterminer)

Formulaire d'inscription à remplir et à déposer aux points
suivants : Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest, Centre de service
Palmarolle, bureau municipal et journallepont@hotmail.com

Bulletin de participation |

Nom			



Le chalet du

CLUB LES MONTAGNARDS

DE PALMAROLLE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Monsieur Philippe Campagna, président du club, nous a fait le plaisir de décrire pour le Journal Le Pont de Palmarolle les derniers travaux d'embellissement, de réaménagement et de modernisation du chalet du Club Les Montagnards de Palmarolle.

D'abord, commençons par les travaux extérieurs: finition et isolation de la façade, côté lac, pose de soffite et de fascia, construction d'un portique pour l'entrée principale, remplacement de la vieille galerie, côté nord, par une toute nouvelle en acier, perçage de deux fenêtres donnant la vue sur le sentier, coté est, etc.

Étant allé sur le site, je peux vous dire que ces rénovations ont donné au chalet un cachet et un décor tout à fait réussis. Ce qui m'a surtout épaté, c'est d'abord le portique avant fait de grosses pièces de bois jointées par des ancrages d'acier, c'est très esthétique et cela donne un nouveau style à la façade. Et à l'intérieur, quelle bonne idée d'avoir percé deux grandes fenêtres côté est (sentier). En plus de créer un éclairage éclatant à l'intérieur, cela donne une vue sur le sentier et sur une partie du lac, invisible auparavant. Sous ces ouvertures, on a ajouté une longue tablette qui servira de « standing bar » à ceux qui voudront voir arriver et partir les motoneigistes de même que le magnifique décor offert par l'embouchure de la rivière Dagenais.

Outre la bâtisse principale, on a aussi éliminé une vieille cabane délabrée, on a ajouté un revêtement extérieur à la remise, on a épandu du gravier sur l'aire de stationnement pour l'agrandir et permettre aux véhicules récréatifs de s'y garer en plus grand nombre, car on prévoit faire la location du chalet aux groupes et familles qui voudront y tenir des fêtes et diverses activités pendant la saison estivale.

Il semble que ces travaux n'ont pas épuisé l'énergie du conseil d'administration, car ce dernier, sous la présidence de Philippe, a encore des projets en tête. On veut entre autres poser un revêtement neuf à l'intérieur, changer le couvre-plancher, isoler davantage les murs, installer un nouveau vestiaire plus fonctionnel pour les vêtements des motoneigistes et moderniser la cuisine.





Mais qui va payer tout cela? C'est la question que j'ai posée au président. Réponse : Le pacte rural fournit 50 p. cent des sommes dépensées, l'autre moitié est assumée par le club. On prévoit tenir des activités pour recueillir l'argent nécessaire. Voici la liste de celles-ci pour la saison :



- 19 janvier, journée Bombardier = démonstration et essais des machines de cette marque; ouverture de la saison;
- 9 février, journée antique = exposition et parade de motoneiges anciennes. On attend des collectionneurs de l'extérieur;
- En février, journée Yamaha = Démonstration et essais des machines de cette marque; (date à déterminer)
- En mars, journée plein air pour tous = Jeux, amusements extérieurs. (date à déterminer)

Comme moi, peut-être vous posez-vous la question : Depuis la régionalisation des clubs de motoneige du Nord-Ouest, quel est le rôle du club de Palmarolle? Eh bien, il existe toujours, car il a conservé sa charte. Son mandat est d'administrer et de gérer le chalet et le garage. Deux représentants de Palmarolle siègent au conseil d'administration régional : messieurs Jimmy Breton et Marcel Caron. Ils ont comme mission de voir à la qualité des sentiers dans le secteur sud de La Sarre.

En conclusion, voici la liste des membres du conseil d'administration du CLUB LES MONTAGNARDS DE PALMAROLLE INC.:

• président : Philippe Campagna;

 conseillers: Xavier Beaudoin, Jimmy Breton, Marcel Caron, Billy Ethier, Marie-Ève Fortier, Sabrina Lapointe, Sylvain Leblond, Yvan Leblond, Dany Prince.

La plupart de ces personnes ont participé aux travaux mentionnés ci-haut. Plusieurs heures de bénévolat y ont été généreusement fournies. À ceux-ci, se sont ajoutés des parents, des amis et d'autres bénévoles. Monsieur le président veut s'associer au Journal Le Pont de Palmarolle et profiter de cet article pour remercier chaleureusement tous ces ouvriers volontaires.

Le journal invite donc toute la population à participer aux activités du CLUB LES MONTAGNARDS DE PALMAROLLE, c'est un autre atout que nous possédons comme collectivité, gardons-le actif et vivant.

Pour réservation du chalet Phillippe Campagna 819 787-2042 Pour participer à la journée antique avec machine Sylvain Leblond 819 787-3396.



DES NOUVELLES DE VOTRE CAISSE...

CONCOURS ACCORD D-REER, MA SOLUTION POUR COTISER!

Vous aimeriez réduire vos impôts en cotisant à votre REER... mais manquez de liquidités ? Optez pour Accord D-REER. Votre financement sera accordé en quelques minutes et déposé automatiquement dans votre compte. De plus, en vous inscrivant d'ici le 1er mars 2013, vous courez la chance de gagner la valeur initiale de votre financement, jusqu'à concurrence de 3 500 \$. Faites une demande auprès de votre conseiller ou en visitant desjardins.com/reer

(Certaines conditions s'appliquent).

....vous avez jusqu'au 1er mars 2013 pour cotiser à votre REER ?

SAVIEZ-VOUS QU'....?

Il existe un forfait étudiant à 2.95 \$

Si vous êtes **étudiant à temps plein et que vous avez entre 18 et 25 ans**, vous pouvez opter pour le **compte Profit Jeunesse Desjardins**. Avec ce compte, vous pourrez – **pour seulement 2.95 \$ par mois !** – effectuer autant de transactions que vous voulez. Pour tous les détails, informez-vous à votre caisse ou appelez au 1-800-CAISSES!

Voilà une option qui vous offre souplesse et économie !

ASSURANCE YOYAGE

Vous songez à votre prochaine destination voyage ?... Nous vous invitons à visiter notre site assurancevoyagedesjardins.ca au moment qui vous convient le mieux et en quelques clics, vous découvrirez <u>les protections, les forfaits et les nombreux avantages de l'assurance voyage Desjardins</u> et vivrez une expérience d'achat en ligne 100 % sécuritaire.

assurancevoyagedesjardins.ca, le top des destinations!

ASSURANCE PRÊT - DIAGNOSTIC DE CANCER...

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest désormais <u>l'assurance prêt</u> donne accès à un soutien financier de base en cas de *diagnostic de cancer*. Alors même si une maladie vient à frapper, si vous avez souscrit une <u>assurance prêt</u> vous pourriez compter sur le soutien de votre famille, de vos amis... et de Desjardins.

C'est notre façon de vous soutenir dans cette épreuve!

Desjardins est une coopérative financière qui appartient aux membres!